

L'or CH estre

JOURNAL
INTERNE
DU GROUPE
HOSPITALIER

Phrase de la rédac'
" Si tu abandonnes une
fois, cela peut devenir
une habitude.
N'abandonne jamais. "
Michael Jordan

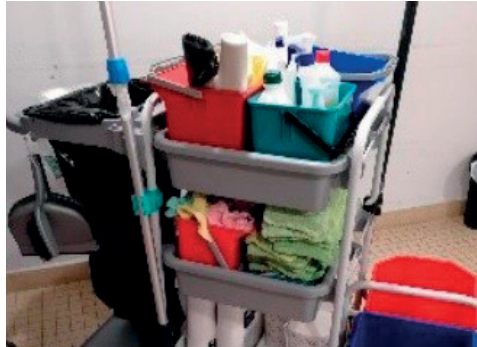
L'EDITO

p. 2

ACTUALITÉ MÉDICALE

Biopsie pulmonaire
p.2

Injections de plasma enrichi
en plaquettes
p.3



ACTUALITÉ

BIO-NETTOYAGE :
uniformisation des pratiques
p. 3



TRAVAUX

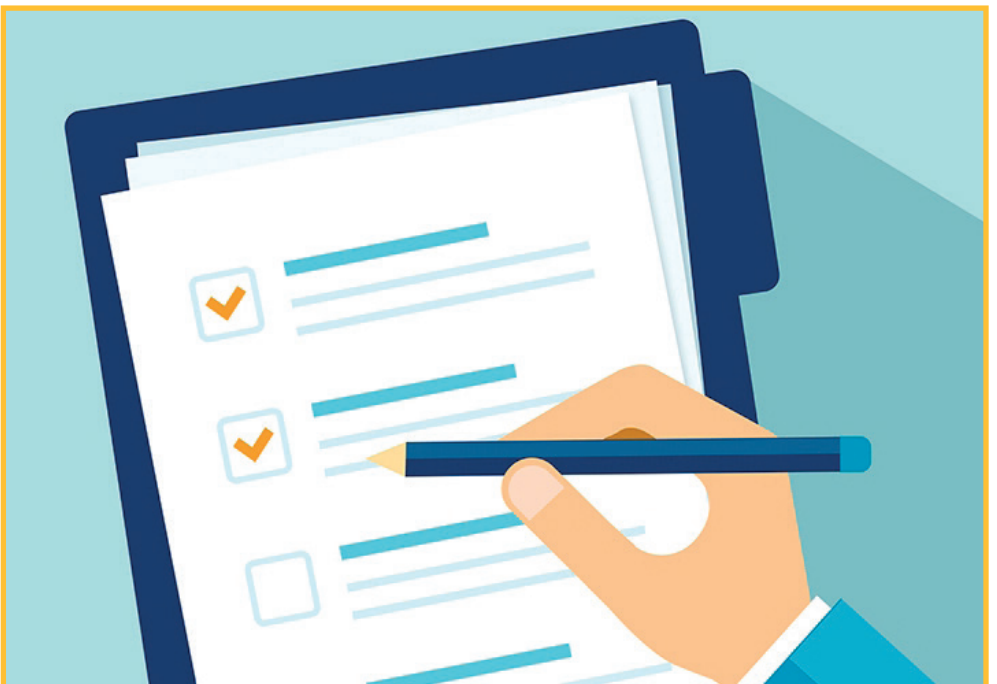
p. 3

UNE JOURNÉE AVEC...
LES INFIRMIERS DU BLOC
OPÉRATOIRE
p. 7



FOCUS

L'animation en EHPAD
p. 6



DOSSIER

CERTIFICATION HAS 2023
Ce qu'il faut savoir
p. 4-5



Après plus d'un an et demi de mobilisation dans la lutte contre une pandémie telle que le monde n'en avait pas connu depuis plus d'un siècle, et malgré la fatigue, les souvenirs parfois douloureux, la succession de changements venus bouleverser notre quotidien ou encore l'incertitude quant à l'évolution virale, l'actualité de nos établissements est marquée par des signaux positifs qui nous permettent de retrouver de l'optimisme.

D'abord, la situation épidémique est stable, avec une moyenne de 4 patients COVID hospitalisés au sein du Groupe Hospitalier depuis plusieurs semaines.

L'administration de la 3e dose vaccinale à nos résidents associée à la baisse des taux d'incidence a permis d'assouplir les règles de fonctionnement dans nos secteurs médico-sociaux et de retrouver le plaisir des repas partagés et d'animations en petits groupes. De même, les modalités de visite des proches auprès des patients ont pu être élargies à deux personnes dont un enfant (plus de 12 ans en secteur MCO et sans limite d'âge en SSR et EHPAD-USLD).

L'immense majorité de nos professionnels s'est mise en conformité avec l'obligation vaccinale dans les délais impartis. Le très faible nombre de suspensions d'exercice a permis de conserver des conditions de travail et d'accueil des patients normales dans nos services. Nous pouvons nous en féliciter.

Des avancées sociales importantes ont été actées cette année : mise en place d'une commission de retour et maintien dans l'emploi, mise à niveau indiciaire progressive des contractuels, accès plus rapide aux CDI sur emplois permanents, création d'une allocation d'études, ouverture de concours à 10% des effectifs contractuels, passage aux 12h dans les équipes qui en formulent la demande,

préparation des lignes directrices de gestion, poursuite de la démarche QVT...

Malgré les surcoûts et la baisse d'activité imposés par la crise, la situation financière des CH de Saverne et Sarrebourg s'est améliorée de respectivement 41% et 8%. Le CRS St Luc est à l'équilibre. L'activité repart à la hausse et s'enrichit de techniques innovantes, telles que la radiologie interventionnelle et les injections de plasma enrichi en plaquettes. De nouveaux praticiens ont rejoint nos rangs en cardiologie, hépato-gastro-entérologie, médecine interne, chirurgie ortho-traumatologique.

Le projet médical du Groupe Hospitalier est en voie de finalisation. Ses orientations seront présentées aux instances de décembre et viendront en appui d'un plan d'investissements ambitieux dont le financement est en cours de négociation avec l'ARS pour le plan Ségur, la Collectivité Européenne d'Alsace, la Région Grand Est et l'Union Européenne. Ce projet médical est porté par une communauté médicale solidaire à l'échelle de notre territoire Ouest Alsace et Moselle Sud, sous l'impulsion de trois Présidents de CME engagés : Dr Mechkour au CRS St Luc, Dr Gasnier au CH de Sarrebourg et Dr Stefaniuk élu en septembre 2021 au CH de Saverne.

Pour finir, le GHT 10, visant à mutualiser certaines fonctions comme les achats et définir la gradation de l'offre de soins entre ses 13 membres, a été questionné dans son fonctionnement. Après plusieurs audits, l'ARS l'a conforté dans son périmètre, tout en identifiant un découpage en 3 zones de proximité distinctes : l'Ouest (Saverne-Sarrebourg), le Nord (Haguenu) et Strasbourg Eurométropole, dont les hôpitaux ont pour mission en propre d'organiser, en lien avec leurs partenaires libéraux et médico-sociaux, l'offre de proximité. Cette décision illustre la reconnaissance du rôle essentiel et incontournable de notre Groupe Hospitalier dans son bassin de vie.

La Directrice,
Mélanie VIATOUX

ACTUALITÉ

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET BIONETTOYAGE : UNIFORMISATION DES PRATIQUES

La volonté de mettre en place une dynamique commune concernant l'entretien des locaux au sein des établissements du Groupe Hospitalier s'est formalisée début 2021.

Dans ce contexte, un groupe de travail sous la responsabilité d'Ella-Pauline Meyer, praticien hygiéniste en charge des EOH de nos établissements, a été constitué avec comme objectifs principaux de former les professionnels ASH et d'harmoniser les pratiques et protocoles au sein du Groupe tout en respectant les spécificités de chaque site (bloc opératoire, balnéothérapie...). Un état des lieux des matériels et produits est réalisé en ce sens.

En effet, il apparaît essentiel de replacer ces agents au cœur du processus afin de montrer qu'ils ont un rôle primordial pour offrir un environnement propre et maîtrisé aux patients et aux professionnels tout en répondant aux exigences de l'ARS en matière de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins.

La formation mise en place par l'EOH

au CH de Saverne, sera donc proposée à tous les agents du Groupe dès la fin de cette année. Elle se décline en 4 sessions de 12 agents/an et en 3 modules sur 2 journées : un module n°1 théorique sous la responsabilité de l'EOH, un module n°2 pratique mené par Sabine Bockel, responsable des services hôteliers et logistiques et un module n°3 concernant la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) mené par Barbara Wassong, coordinatrice du groupe d'ergomotricité.

L'importance de créer du lien et de développer le sentiment d'appartenance au Groupe Hospitalier est renforcé par l'intégration au groupe de travail d'un cadre de santé sur chacun des sites permettant ainsi l'accompagnement des agents dans le savoir-faire, et de maintenir le niveau de qualité par des évaluations régulières.

Frédérique GARIN, Infirmière hygiéniste, Saverne

Fabrice LANGLET, Cadre de santé, CRS Saint-Luc site de Niderviller



TRAVAUX



Centre hospitalier de Saverne :

- ▶ Renouvellement des salles de radiologie conventionnelle
- ▶ Remplacement des deux autoclaves de stérilisation
- ▶ Sécurisation Vigipirate des accès à l'établissement et adaptation de l'entrée du site
- ▶ Remplacement de l'ascenseur visiteur bâtiment 1
- ▶ Démarrage du désamiantage du rez-de-chaussée du bâtiment 1
- ▶ Installation d'équipements de visioconférence au laboratoire et en salle de réunion 7 de la Direction
- ▶ Travaux électriques dans la cuisine centrale, la cuisine de l'EHPAD, plusieurs secrétariats médicaux et dans la salle informatique de l'IFSI
- ▶ Remplacement des plafonniers, réfection des plaques de plâtre et mise en peinture du plafond en salle 5 du bloc
- ▶ Sécurisation d'accès à la Centrale d'oxygène
- ▶ Remise en peinture des statues extérieures de la Vierge

Centre hospitalier de Sarrebourg :

- ▶ Réfection du plafond au bloc opératoire, réparation du cadre de porte de la salle d'attente couché, installation de protections d'angle

- ▶ Travaux sur l'Autocom (nouvelles baies et bornes Wifi)
- ▶ Rénovation de l'éclairage de l'Hélistation
- ▶ Réparation de fuite et mise en œuvre TV plafond en maternité

CRS

Abreschviller-Niderviller :

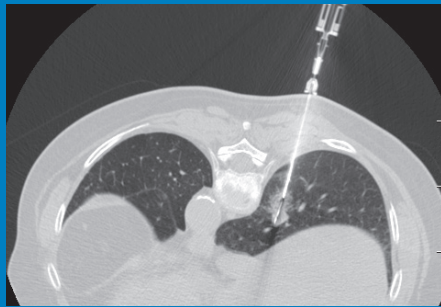
- ▶ Finalisation des travaux dans deux chambres d'USLD
- ▶ Pose de volets orientables et installation de stores
- ▶ Nettoyage de la piscine avant mise en service
- ▶ Installation d'un système talkie walkie
- ▶ Installation d'un système d'appel d'urgence pour l'ascenseur
- ▶ Fourniture et installation d'une passerelle IPDVA pour prise de main à distance
- ▶ Sonde de mesure du PH de la piscine
- ▶ Vérification des parafoudres
- ▶ Remplacement d'une porte pour l'accès patio
- ▶ Remplacement du groupe froid de préparation froide
- ▶ Réparation des gouttières du bâtiment B.

ACTUALITÉ MÉDICALE

LA BIOPSIE PULMONAIRE

Les patients du Centre Hospitalier de Sarrebourg peuvent bénéficier sur place d'une prise en charge d'imagerie interventionnelle comme les biopsies pulmonaires, viscérales ou les drainages de collection soit sous contrôle tomodensitométrique soit sous contrôle échographique.

La biopsie consiste à prélever un petit morceau de tissu ou d'organe sur une zone d'intérêt et ainsi identifier la nature exacte d'une lésion que les examens habituels n'arrivent pas à expliquer. Le poumon en fait partie.



Le drainage consiste à évacuer des collections délétères à la guérison

comme des abcès soit sous contrôle échographique soit sous contrôle scanographique.

L'intervention est réalisée sous anesthésie locale avec une aiguille à usage unique qui traverse la peau et permet de prélever un fragment de tissu sur l'organe cible. Le drainage se fait aussi avec des sondes à usage unique. Le médecin guide son prélèvement le plus souvent à l'aide d'un scanner mais aussi si nécessaire à l'aide de l'échographie.

La prise en charge est à ce jour réalisée par Monsieur le Docteur Pierre Oswald assisté de Madame le Docteur Jeanne Charton, praticiens du CH de Saverne.

Les procédures se déroulent au CH de Sarrebourg tous les mardis matin.

Maryon STUTZMANN,
Chargée de communication

INJECTIONS DE PLASMA RICHE EN PLAQUETTES

La thérapie PRP (Plasma Riche en Plaquettes) a comme objectif l'amélioration et l'accélération de la cicatrisation du tissu conjonctif à partir des propres cellules et composants de l'organisme.

Lancée depuis juillet 2021 au Centre Hospitalier de Saverne, cette méthode de traitement est relativement moderne en orthopédie, rhumatologie et médecine du sport. Elle associe plusieurs spécialités médicales : les orthopédistes, les radiologues et les rhumatologues.

La thérapie PRP est une solution proposée au patient présentant des lésions dégénératives du système articulaire (arthrose de l'articulation du genou, de l'épaule) ou extra-articulaire musculaire, tendineux (cheville ou genou), etc... Elle peut améliorer ou accélérer la production du collagène nécessaire à la

reconstruction tendineuse et osseuse.

La méthode consiste à prélever le sang du patient qui est traité dans une centrifugeuse afin d'en extraire le plasma et les plaquettes, riches en facteurs de croissance.

Le produit est ensuite injecté dans la zone à traiter.

En tout, cette intervention ne prend pas plus de 30 minutes et sera réitérée 3 fois. Des études ont par ailleurs déjà démontré un certain soulagement de la douleur des patients souffrant d'arthrose à un stade précoce ou moyen et des tendinites chroniques.

La thérapie PRP se développe pour devenir une approche prometteuse de traitement des maladies de la médecine orthopédique et sportive grâce à la



collecte de données à long terme et à l'amélioration des méthodes.

Depuis le lancement de cette prise en charge, quelques 72 patients ont bénéficié d'une ou plusieurs injections PRP auprès des différents praticiens intervenants.

Maryon STUTZMANN,
Chargée de communication

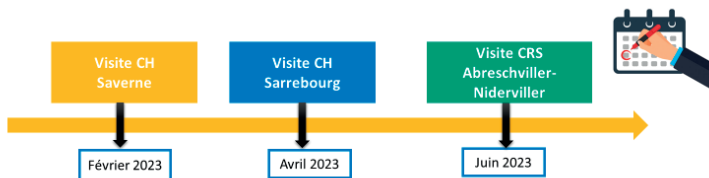
QUALITÉ : LA CERTIFICATION 2023

Tous les 4 ans, les établissements de soins, publics et privés, sont évalués par des experts mandatés par la Haute Autorité de Santé (HAS). Cette évaluation porte sur le niveau de qualité et de sécurité des soins apportés aux patients.

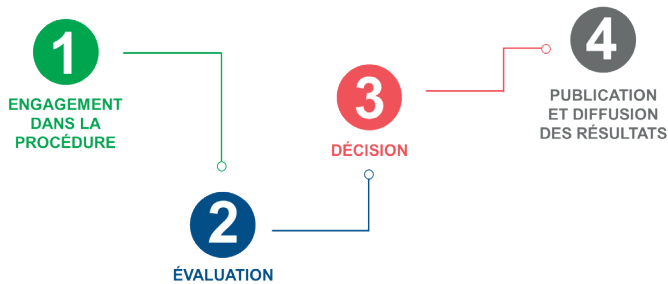
Les Centres Hospitaliers de Sarrebourg et de Saverne et le Centre de Rééducation d'Abreschviller-Niderviller sont engagés dans la démarche de certification depuis de nombreuses années.

La prochaine certification des établissements de notre Groupe Hospitalier aura lieu en 2023 :

Date de la prochaine visite de certification :



En pratique, la démarche de certification se déroule en quatre étapes :



Les orientations et enjeux de la nouvelle certification :

RECENTRER SUR LE SOIN	<ul style="list-style-type: none"> Passer d'une culture de moyen à la culture du résultat Développer la pertinence pour le patient Des experts-visiteurs médecins plus nombreux Des méthodes d'évaluation en lien direct avec le cœur de métier des soignants, et donc de l'établissement
SIMPLIFIER	<ul style="list-style-type: none"> Simplifier le dispositif de la visite à la décision Outils et sémantique plus clairs
S'ADAPTER	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser la capacité d'adaptation des équipes Des critères adaptés aux spécificités de chaque établissement



ENGAGEMENT DU PATIENT



CULTURE DE L'ÉVALUATION DE LA PERTINENCE ET DU RÉSULTAT



TRAVAIL EN ÉQUIPE



ADAPTATION AUX ÉVOLUTIONS DU SYSTÈME DE SANTÉ

Un manuel composé de 3 chapitres et 15 objectifs :

1 | LE PATIENT

- | Le patient est informé et son implication est recherchée
- | Le patient est respecté
- | Les proches et/ou aidants sont associés à la mise en œuvre du projet de soins avec l'accord du patient
- | Les conditions de vie et de lien social du patient sont prises en compte dans le cadre de sa prise en charge

2 | LES ÉQUIPES DE SOINS

- | La pertinence des parcours, des actes et des prescriptions est argumentée au sein de l'équipe
- | Les équipes sont coordonnées pour prendre en charge le patient de manière pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire tout au long de sa prise en charge
- | Les équipes maîtrisent les risques liés à leurs pratiques
- | Les équipes évaluent leurs pratiques notamment au regard du suivi des résultats cliniques de leur patientèle

3 | L'ÉTABLISSEMENT

- | L'établissement définit ses orientations stratégiques en cohérence avec son territoire
- | L'établissement favorise l'engagement des patients individuellement et collectivement
- | La gouvernance fait preuve de leadership
- | L'établissement favorise le travail en équipe et le développement des compétences
- | Les professionnels sont impliqués dans une démarche de qualité de vie au travail impulsée par la gouvernance
- | L'établissement dispose d'une réponse opérationnelle adaptée aux risques auxquels il peut être confronté
- | L'établissement développe une dynamique d'amélioration continue de la qualité des soins

De nouvelles méthodes d'évaluation :



| **Patient traceur** : cette méthode implique une rencontre avec le patient et l'équipe de soins, un suivi de la qualité et de la sécurité de la prise en charge du patient.



| **Parcours traceur** : cette méthode évalue la coordination des services, et le travail en équipe. L'évaluateur rencontre les équipes impliqués dans un dossier "fil rouge" et retrace le parcours physique du patient pour compléter son évaluation.



| **Traceur ciblé** : il s'agit de l'évaluation de la mise en œuvre d'un processus, notamment lorsqu'un dysfonctionnement est observé : circuit du médicament, prévention des infections associées aux soins, gestion des événements indésirables, etc...



| **Audit système** : : cette méthode évalue un processus de sa politique jusqu'au terrain. L'évaluateur consulte d'abord les éléments constitutifs du processus puis il rencontre un ensemble de parties (direction, responsables, présidents de CME, etc...) selon le processus concerné. Enfin, il se rend sur le terrain avec les professionnels pour évaluer la mise en œuvre du processus sur place.



| **Observations** : cette méthode se déploie tout au long de la visite. Elle est suivie avec l'observation sur le terrain d'une liste de point : le respect de la dignité et de l'intimité du patient, la maîtrise du risque infectieux, etc...

Chaque élément d'évaluation fait l'objet d'une réponse qui amène au calcul d'une note. En fonction du score global, la commission de certification décide du niveau de certification de l'établissement :



En résumé

La certification est une évaluation obligatoire nationale des établissements de santé publics et privés. Elle est réalisée par des professionnels en exercice en établissement de santé, mandatés par la Haute Autorité de Santé.

Il s'agit avant tout d'évaluer la qualité et la sécurité des soins et de la prise en charge du patient. Les résultats observés permettent ainsi d'apporter des réponses aux attentes :

- des usagers; la publication des résultats informe le patient du niveau de qualité des soins dans les différents établissements,
- des équipes de soins; les résultats attestent la reconnaissance de leur engagement dans l'amélioration continue de la qualité des soins et de la prise en charge du patient,
- des établissements de santé; leur noms est valorisé auprès de tous (patients, soignants, institutions...).



Les documents relatifs à la nouvelle certification sont disponibles sur le site intranet de votre établissement ou sur le site internet de la HAS (www.has-sante.fr). La Cellule Qualité et Gestion des Risques est également à votre disposition pour toute information complémentaire.

Laetitia LOBJOIS, Responsable Qualité, CH de Saverne
Isabelle ROYER, Responsable Qualité, CH de Sarrebourg
Maryon STUTZMANN, Chargée de communication

DES AVANCÉES SOCIALES NOTABLES EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre du dialogue social mené avec les partenaires sociaux, des dispositifs d'amélioration du management statutaire sont mis en place par la Direction des Ressources Humaines, sous l'impulsion de la Directrice, à partir de cette année dans notre Groupe Hospitalier.

Ces mesures de progrès social portent sur les axes suivants :

► Mise à niveau indiciaire progressive des contractuels en septembre 2021.

Certains personnels contractuels sont rémunérés sur la base de traitements indiciaires basés sur d'anciennes grilles indiciaires. Eu égard aux écarts de rémunération induits, il a été décidé de mettre à niveau progressivement les grilles de rémunération appliquées aux personnels contractuels. L'actualisation indiciaire des grilles de rémunérations a commencé à compter du 1er septembre 2021 pour chacun des établissements.

► Modification de la politique de gestion des contrats des agents sur des emplois permanents et ouverture annuelle de

concours.

Pour les recrutements en CDD sur postes vacants, un premier CDD de 6 mois sera conclu. Suite à une évaluation positive, un second CDD de 6 mois pourra être conclu. En cas de deuxième évaluation positive, il sera suivi d'un CDD d'un an. A l'issue de cette dernière période, en cas d'évaluation positive, le contrat passera en CDI à l'échéance de 2 années de CDD, puis une stagiatisation pourra être envisagée, selon les modalités de recrutement et d'accès aux grades concernés et selon un quota annuel défini.

10% des postes permanents contractuels feront l'objet d'un concours cette année. La répartition des concours, pour chaque établissement, est définie en lien avec les partenaires sociaux.

► Mise en place d'une Commission de retour et de maintien dans l'emploi.

Une Commission de retour et de maintien dans l'emploi a été instaurée dans chacun de nos Centres Hospitaliers, au courant du 1er semestre de l'année. La commission est composée de représentants de la DRH, de la Direction des soins et des organisations syndicales. La commission a pour mission de favoriser le suivi des personnels nécessitant un accompagnement particulier pour raisons de santé.

► Démarche Qualité de Vie au Travail

La démarche QVT, déjà engagée au CH de Sarrebourg, sera étendue aux autres établissements.

► Horaire de travail en 12 heures

L'horaire de travail en 12 heures a été mis en place pour les services qui en expriment majoritairement la demande selon une méthodologie validée en CTE.

► Préparation des Lignes Directrices de Gestion

Les groupes de travail constitués dans chaque établissement ont préparé, dans le courant de l'année, les propositions de définition des Lignes directrices de gestion. Constitués par la DRH, la Direction des soins et les partenaires sociaux, ceux-ci se sont réunis 15 fois au niveau du Groupe Hospitalier, pour finaliser les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours, qui seront validées en CTE de décembre 2021.

► Accès aux allocations d'études

L'accès aux allocations d'études a été ouvert aux étudiants en soins infirmiers de 2ème année de nos IFSI, à compter de la rentrée de septembre 2021.

Claude STENGEL,

Directeur des Ressources Humaines et des Ecoles

FOCUS

3 QUESTIONS... AUX ANIMATEURS EN EHPAD

Lapandémie de COVID-19 a profondément modifié les relations entre les personnes. Cette crise sanitaire a aussi été celle de l'isolement dans les maisons mais aussi dans les chambres en EHPAD. Pour répondre aux soins courants, les équipes ont œuvré sans relâche. Ces équipes sont pluri-professionnelles : infirmier, agent hospitalier, lingère, médecin, cadre, aide-soignant et animateur. Animateur, voilà un métier dont on parle peu.

J'ai pu rencontrer Sabrina Melliush en EHPAD à Sarre-Union puis José Goncalves à l'EHPAD de Saverne. Deux parcours différents et pourtant une même conviction, celle de l'animation auprès de la population âgée.

Quel est le rôle d'un animateur ?

C'est de proposer des activités aux résidents en fonction de leurs aptitudes cognitives et de leur projet de vie. Selon José, c'est avant tout « un métier du soin par l'animation ou de l'animation par le soin ». Les objectifs, fixés avant de mettre en place une animation, sont « ciblés vers le cognitif, la praxie ou le développement social. Mais l'amusement du résident est toujours recherché ». Sabrina pense que son « rôle est de fédérer les différents professionnels afin de permettre aux résidents d'accéder à des activités ». La collaboration avec la diététicienne, la sophrologue, la psychologue et l'équipe de soins est permanente, sans compter les rencontres avec les ouvriers, les bénévoles

et les associations. Tous deux exposent le travail d'anticipation et de préparation que nécessite une activité. « Il faut anticiper les achats et préparer l'activité. J'y consacre beaucoup d'énergie. » explique José. « Je suis sans cesse en recherche d'idées de belles animations » précise Sabrina. Elle souligne qu'une partie du grand public a une idée préconçue de l'EHPAD « c'est pourquoi je souhaite favoriser les intervenants extérieurs et faire sortir les résidents » (hors vague COVID).

Chacun exprime qu'il convient de porter un regard positif sur la personne âgée et la structure EHPAD. L'animation répond à un objectif thérapeutique visant à maintenir l'autonomie, la socialisation ou la santé au travers d'ateliers. Sabrina évoque des situations plus sensibles: « le maintien du lien social est très important, surtout lorsqu'un époux est placé en structure ». Durant la pandémie, ce rôle de lien social était au centre de toutes les attentions « pendant les phases de confinement, je passais du temps auprès de chaque résident lors d'activités individuelles. Les activités en petit groupe ont pu désormais reprendre et le programme d'animations revient progressivement à la normale à mesure que la situation épidémique le permet, afin de répondre au mieux aux besoins de l'ensemble des résidents » complète José.

Comment êtes-vous devenu animateur en EHPAD ?

Sabrina est animatrice depuis 18 ans. Elle a découvert le métier de l'animation auprès d'une population d'enfants. « Puis, lors de mes études en DUT carrières sociales, j'ai effectué un stage en gériatrie. Ma tutrice était quelqu'un de formidable et c'est à ce moment-là que mon projet professionnel s'est ancré ».

José est titulaire d'un diplôme aide-soignant, « c'est pendant mon stage que j'ai pu découvrir ce métier. Le projet de la structure de Saverne était alors d'avoir un animateur de diplôme AS pour répondre aux besoins de soins. C'est dans ce cadre-là que la cadre de santé m'a contacté ».



Selon vous, comment bien exercer le métier d'animateur ?

Pour exercer le métier d'animateur, il convient de posséder des qualités d'imagination, de responsabilisation, d'adaptation et de communication. Une journée type n'existe pas car « on passe de la lecture à la gym en passant par la cuisine » explique Sabrina. Selon José « il faut faciliter la communication entre les personnes âgées, permettre à chacun de s'exprimer et assurer un certain épanouissement. Ce qui me satisfait c'est quand le résident verbalise qu'il a été valorisé, qu'il s'est amusé et qu'il revient lors d'une séance suivante ». Pour Sabrina, animer c'est « apporter de la vie, du bien-être... un peu de bonheur au quotidien ». Tous deux évoquent un but commun : proposer un accompagnement médico-social de qualité aux personnes âgées.

Nathalie GIACOMEL, Cadre de santé, CH de Saverne

Au bloc opératoire

Le bloc opératoire est un lieu « mystique » à l'hôpital, le plus souvent associé au chirurgien. Celui-ci n'opère pourtant jamais seul au bloc opératoire. La chirurgie est un travail d'équipe dans lequel chacun a un rôle bien défini entre le chirurgien, l'interne, le médecin anesthésiste, l'infirmier(e) anesthésiste, l'infirmier(e) de bloc opératoire...

Vincent Dincher est Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE) au bloc opératoire du Centre Hospitalier de Sarrebourg.

Quelle est le rôle d'un IADE ?

Le rôle de l'IADE est de faire en sorte que le patient qui sort du bloc opératoire après une chirurgie soit en aussi bonne santé qu'à son arrivée.

Il suit une formation de base d'infirmier puis, après deux ans d'exercice, il peut postuler au concours d'IADE. C'est une formation qui s'étend ensuite sur deux ans durant lesquels l'infirmier apprend les spécificités de la prise en charge du patient en anesthésie.

L'IADE participe à la prise en charge du patient au bloc; en collaboration avec le médecin anesthésiste, il veille à la sécurité du patient, il allège ou approfondit l'anesthésie en fonction des besoins identifiés par le médecin. Durant l'opération, l'IADE surveille le patient pour maintenir ses constantes vitales (fréquence cardiaque, tension artérielle, saturation du sang en oxygène), anticiper les problèmes et assurer la réanimation en cas de problème.

L'équipe du bloc est composée de 7 IADE, 5 IBODE et 10 IDE.



«Les interactions avec le patient sont courtes mais intenses.»

Pour Vincent, une journée type comporte plusieurs étapes :

- Tester et vérifier le matériel,
- Accueillir le patient, le préparer avant l'opération (perfusion, etc...),
- Rendre opérationnel le bloc après

chaque intervention,

- Stimuler le patient au réveil,
- Gérer les autres tâches (commandes à la pharmacie, vérification du matériel, des chariots, etc...).

Qu'est ce que vous aimez dans ce métier ?

«C'est un métier dans lequel nous avons beaucoup de dialogue avec le patient, il faut le rassurer, peser les mots, dédramatiser, lui expliquer comment va se passer l'opération, le réveil, etc... Cela demande aussi beaucoup de technique et de concentration durant l'opération et de dialogue avec les collègues.»

A Saverne, c'est Anne Woerly, jeune femme souriante et dynamique, qui m'accueille au sein du bloc du Centre Hospitalier de Saverne où elle exerce depuis 3 ans.

Infirmière depuis 2000, elle a eu son diplôme d'infirmier de bloc opératoire en 2005 après une formation de 18 mois à Colmar.



Quelle est la spécificité d'un Infirmier de Bloc Opératoire (IBODE) ?

La formation alternant cours théoriques et stages dans de nombreuses spécialités permet de voir des techniques opératoires très variées pour acquérir des bases solides en tant qu'IBODE, des connaissances approfondies en hygiène hospitalière, ainsi qu'un savoir professionnel et une capacité d'adaptation importante.

Après validation de différents modules et la soutenance d'un mémoire « polyvalence des infirmiers de bloc opératoire », Anne peut au sein du bloc exercer les rôles :

- d'infirmier circulant,
- d'instrumentiste
- d'aide-opératoire.

L'équipe du bloc est composée de 7 IBODE, 7 IADE, 10 IDE dont 2 actuellement en formation spécialisée.

Comment est réparti le travail au bloc ?

Dans la salle, chacun a son rôle. L'IBODE est soit instrumentiste, soit circulante. Toute l'équipe étant polyvalente, il est possible d'inverser les rôles au cours de la journée.

La circulante aide à l'habillage stérile, installe le patient dans la position chirurgicale souhaitée, donne le matériel stérile à l'instrumentiste, met en place tous les appareils nécessaires à chaque intervention... Elle gère le déroulement de la salle pour la journée.

« Le corps humain est fascinant, je le découvre, le redécouvre, à chaque intervention »

L'instrumentiste doit toujours être au courant de la technique opératoire car c'est elle qui présente le matériel au chirurgien, elle doit être polyvalente et s'adapter aux demandes.

Il y a souvent une circulante hors salle en plus de l'équipe, celle-ci est responsable des commandes, range le matériel, réapprovisionne les stocks. Elle aide également à l'installation des patients, à l'ouverture du matériel et remplace quand c'est nécessaire.

L'équipe prend en charge le traitement des instruments en fin d'intervention, la préparation du matériel nécessaire à toutes les interventions programmées du lendemain. Elle réalise un véritable tour de bloc.

Elle gère également les interventions en urgences tels que les césariennes non programmées, les appendicites, les hernies étranglées, les fractures ouvertes...

Si c'était à refaire ?

Oui, sans hésitation. Anne aime le fait de travailler en équipe et l'esprit d'entraide qui existe au sein d'un bloc, «on doit compter sur l'autre.»

Qu'est-ce que vous appréciez le plus ?

Elle aime se remettre en question, les techniques opératoires évoluant sans cesse en fonction des nouveaux matériaux mais aussi en fonction des approches des chirurgiens. Elle a une petite préférence pour le rôle d'instrumentiste, c'est un « job » d'anticipation où il faut connaître les temps opératoires, ce qui lui offre des challenges au quotidien.

Frédérique GARIN, Infirmière hygieniste,
CH de Saverne

Maryon STUTZMANN, Chargée de communication

AGENDA

Octobre
rose

Marche nocture Octobre rose

L'AS Réding organise la Kirb le week-end du 8 au 10 octobre durant laquelle une marche nocturne de 8 km aura lieu à 18h00 dont les bénéfices seront reversés à l'Hôpital de jour oncologie du Centre Hospitalier de Sarrebourg. Départ 18h00 - Tarif : 8 €

15/10 Course de la Savernoise

La traditionnelle course de la Savernoise organisée par le RAC de Saverne. Les bénéfices de cette courses seront reversés à l'Institut de cancérologie Strasbourg Europe, à l'INSERM et au Centre Hospitalier de Saverne, pour la lutte contre le cancer du sein.

Les journées de...

- 07/10 Journée mondiale des aidants
- 17/10 Journée mondiale de l'alimentation
- 01/11 Mois sans tabac
- 15/11 Journée mondiale du diabète
- 17/11 Journée mondiale de la prématurité
- 05/12 Journée de l'Hospitalisation à Domicile
- 27/12 Journée nationale des urgentistes

Ils sont arrivés ce trimestre

Direction commune :

- Glenn TANGUY-LATUILLIERE, **Directeur des Affaires Générales, de la Qualité - Gestion des Risques et des Relations avec les Usagers**
- Joël BOHLINGER, **Directeur des Finances et de la Performance**

CH Sarrebourg :

- Dr Omar FILALI, **praticien en médecine générale**
- Elodie BERLOCHER, Annaëlle RAULT, Romain ZIEGER-ALBERT, **manipulateurs en électroradiologie médicale**
- Camille CLEVERT, Jade LEFEBVRE, Camille PAULIN, Axel SAGER, Madison SPANN, **infirmier(e)s en Soins Général**
- Sylvie DUMONT, Pamela FELICITE, **ASHQ**
- Elodie HEYMANN, Océane KECIK, Anne LORENZINI, Claudia TOUSSAINT, **aides-soignantes**
- Cédric POIROT, **responsable des Services Techniques et Transports**
- Nathalie OBRIOT, **assistante Sociale**

CH Saverne :

- Dr Dan BORCOS, **chirurgie orthopédiste**
- Dr Clarence DOUILLY, **médecine interne**
- Dr Niels EICHHAMMER, **médecine interne**
- Dr Marlène NGUIMPI-TAMBOU, **gastro-entérologue et hépatologue**

CRS Saint-Luc :

- Dr Philippe BILL, **gériatre en SSR** (déjà à mi-temps en USLD)
- Dr Wendlassida Timothée ZONGO, **cardiologue** (à temps partagé avec Sarrebourg)
- Mathilde GRAEFF, Manon MATT, Marie-Thérèse PETITJEAN, Laetitia MAIRESSE, **infirmier(e)s en Soins Général**

EHPAD de Sarre-Union :

- Evelyne OSTERTAG, **aide-soignante**
- Elisabeth HERTRICH, Muriel SCHMITT, **ASHQ**

Directrice de publication : Mélanie VIATOUX

Rédactrice en chef : Maryon STUTZMANN - Rédaction : Frédérique GARIN, Nathalie GIACOMEL, Cathy KLUPAK, Fabrice LANGLET, Claude STENGEL, Maryon STUTZMANN, Michael VELT

Création et mise en page : Cellule culture et communication Maryon STUTZMANN

Crédits photos : Groupe Hospitalier - Impression : Reproservice

EN IMAGES

Quelques manifestations :



2 juillet : Réunion du Conseil de Surveillance du CRS Saint-Luc, Site d'Abreschviller

03 septembre : Remise des diplômes de l'Institut de Formation de Sarrebourg



17 septembre : Remise des diplômes de l'Institut de Formation de Saverne

06 et 07 septembre : Rentrée des Instituts de Formation



VOS SUGGESTIONS



Flashez-moi



Une suggestion ? Un avis ?
Un sujet à proposer ?

communication@ch-saverne.fr